



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-22 novembre 2019

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 29 août 2019	WFP/EB.2/2019/8-B/1/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays provisoire — Angola (2020-2022)

Durée	Janvier 2020-décembre 2022
Coût total pour le PAM	28 485 010 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

L'Angola est un pays riche en ressources qui a accompli des progrès économiques et politiques considérables depuis la fin de la guerre civile en 2002. Ce pays reste toutefois en butte à de grandes difficultés, parmi lesquelles la forte dépendance à l'égard du pétrole, l'instabilité macroéconomique, l'inégalité entre les sexes ainsi que la pauvreté et le manque d'accès aux services sociaux essentiels dont pâtissent des pans entiers de la population. Grâce au nouveau Gouvernement favorable aux réformes, l'Angola a maintenant l'occasion d'amorcer une période de croissance plus inclusive et durable qui concourra à des résultats équitables.

L'Angola, qui accueille plus de 70 000 réfugiés et demandeurs d'asile, pour la plupart originaires de la République démocratique du Congo voisine, fait face à des problèmes humanitaires. On estime à 36 000 le nombre de personnes arrivées dans la province angolaise de Lunda Norte depuis mars 2017 en raison du conflit violent qui sévit dans la région du Grand Kasai en République démocratique du Congo. Si certains réfugiés vivent toujours dans des familles d'accueil à Dundo et aux alentours, environ 21 000 personnes ont été réinstallées dans un camp de réfugiés à Lóvuá et nécessitent encore une assistance pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Parallèlement, des efforts sont déployés pour accroître leur autosuffisance et faciliter un retour librement consenti dans leur pays, en toute sécurité et dans la dignité.

Coordonnatrice responsable:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Afrique australe
courriel: lola.castro@wfp.org

Le présent plan stratégique de pays provisoire décrit la contribution du PAM à l'action humanitaire et aux initiatives de développement en Angola et cadre parfaitement avec les plans nationaux et les efforts des partenaires humanitaires et de développement. Il contribuera de fait à la réalisation du Plan interinstitutions d'intervention en faveur des réfugiés en Angola, qui s'inscrit dans le cadre plus large du Plan d'intervention régional pour les réfugiés établi pour la République démocratique du Congo et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2020-2022. Le présent plan stratégique de pays provisoire contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 1 et aux résultats stratégiques 1 et 5 du PAM au titre de deux effets directs stratégiques:

- Les réfugiés et d'autres populations touchées par la crise en Angola sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels en période de crise.
- Les institutions nationales angolaises ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre des programmes visant à faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à 2022.

À partir des résultats obtenus dans le cadre du plan stratégique de pays provisoire de transition, le PAM s'emploiera avec ses partenaires à continuer de contribuer à répondre aux besoins essentiels des réfugiés à Lunda Norte et mettra progressivement en œuvre des interventions axées sur les moyens d'existence en vue d'assurer l'autosuffisance de la population, tout en favorisant la coexistence pacifique avec les communautés d'accueil qui vivent à proximité du camp de réfugiés. Par ailleurs, le PAM fournira un appui technique aux autorités angolaises en fonction de leurs besoins pour ce qui est de l'amélioration des politiques et des capacités de mise en œuvre en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le PAM continuera d'adapter son engagement opérationnel afin de pouvoir faire face à l'évolution de la situation ainsi que des besoins des réfugiés et du Gouvernement. Afin de s'aligner sur le cycle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'étayer l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du bilan commun de pays, le PAM appuiera la réalisation d'un examen stratégique Faim zéro sous la houlette des autorités pendant la période couverte par le présent plan stratégique de pays provisoire.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour l'Angola (2020-2022) (WFP/EB.2/2019/8-B/1), pour un coût total pour le PAM de 28 485 010 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. L'Angola regorge d'importantes richesses naturelles et connaît un boom pétrolier depuis la fin, en 2002, d'une guerre civile longue de 27 ans. Toutefois, pour une grande partie de la population, la croissance économique rapide n'a guère contribué à améliorer la prospérité économique. Parallèlement, la forte dépendance à l'égard des exportations pétrolières a conduit à une instabilité macroéconomique, à des contractions budgétaires et à une volatilité de la croissance en Angola. Après les élections législatives¹ en septembre 2017, un nouveau gouvernement a été formé au cours de la première passation de pouvoir pacifique depuis l'indépendance. Ce dernier a lancé un certain nombre de réformes qui offrent une conjoncture propice à une croissance plus durable et plus inclusive qui concourra à des résultats équitables.
2. Avec une population estimée à 31,8 millions d'habitants², dont 45 pour cent vivent en milieu urbain³, l'Angola connaît une croissance démographique rapide; le taux de fécondité y est le troisième plus élevé au monde: les femmes ont en moyenne six enfants à l'échelle nationale et huit dans les zones rurales. Par ailleurs, le taux de fécondité des adolescentes est le troisième plus élevé au monde, et 30 pour cent environ des adolescentes angolaises deviennent mères⁴. Cette situation limite les chances qu'ont les femmes d'accéder à l'éducation et à l'emploi et de participer à la vie publique, et aggrave en outre le risque de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de malnutrition. La jeunesse de la population angolaise (plus de la moitié de la population a moins de 20 ans) pourra ouvrir des perspectives de croissance économique si le taux de fécondité et le nombre actuellement élevé d'enfants à charge diminuent. Bien que l'Angola soit un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les taux de pauvreté y sont élevés⁵; le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil international de pauvreté extrême n'a que légèrement diminué, passant de 32,3 pour cent en 2000 à 28 pour cent en 2014⁶. La pauvreté touche de manière disproportionnée les zones rurales, où une personne sur deux vit dans la précarité, contre une sur six dans les zones urbaines⁷. Avec un coefficient de Gini de 0,47⁸, l'Angola connaît des niveaux d'inégalité élevés qui ne cessent d'augmenter avec le creusement des inégalités dans les villes⁹.
3. L'Angola se classe au 147^{ème} rang sur 189 pays et territoires selon l'indice de développement humain de 2018¹⁰. L'indice de capital humain de la Banque mondiale, estimé à 0,36 en 2018, laisse supposer que la prochaine génération d'Angolais aura un faible niveau de capital

¹ Les femmes sont encore peu représentées puisqu'elles occupent seulement 31 pour cent des sièges au Parlement. Banque mondiale. <https://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS>.

² Estimations pour 2019. <https://www.unfpa.org/data/world-population/AO#>.

³ Banque mondiale. 2018. *Angola: Systematic Country Diagnostic: Creating Assets for the Poor*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

⁴ Les adolescentes ont entre 15 et 19 ans. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

⁵ On ne dispose pas de données sur la pauvreté ni de données ventilées par sexe et par âge.

⁶ Personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. <https://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=AGO#>.

⁷ Banque mondiale. 2018. *Angola: Systematic Country Diagnostic: Creating Assets for the Poor*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

⁸ Estimations de la Banque mondiale pour 2014. <https://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=AGO#>.

⁹ Banque mondiale. 2018. *Angola: Systematic Country Diagnostic: Creating Assets for the Poor*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

¹⁰ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Human Development Reports*. <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/AGO>.

humain et de productivité compte tenu de la faible espérance de vie ainsi que des lacunes actuelles en matière d'éducation et de santé. En outre, l'indice de capital humain est moins élevé pour les filles que pour les garçons¹¹.

4. L'Angola accueille actuellement plus de 70 000 réfugiés et demandeurs d'asile, venus principalement de la République démocratique du Congo. Les réfugiés qui sont arrivés dans le pays avant 2017 se trouvent pour la plupart dans les centres urbains et à proximité et ont le droit de se déplacer et de travailler.
5. Depuis mars 2017, les violents conflits entre groupes armés et les tensions interethniques dans la région du Grand Kasaï en République démocratique du Congo ont poussé quelque 36 000 personnes à fuir vers la province angolaise de Lunda Norte en traversant la frontière. Ces réfugiés ont échappé à des massacres aveugles et à d'autres violations graves des droits de l'homme et ont subi la destruction généralisée des biens des ménages et des communautés ainsi que la perte des récoltes qui s'en est suivie. En Angola, ils voient leurs déplacements limités et sont fortement tributaires de l'assistance humanitaire pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels et autres. Après avoir initialement hébergé les réfugiés dans des centres ou des familles d'accueil à Dundo et aux alentours, le Gouvernement a facilité leur réinstallation dans un camp de la commune de Lóvuá, à 85 kilomètres à l'ouest de Dundo. Le processus de réinstallation s'est achevé au début de 2019.
6. Selon les derniers chiffres émanant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 20 145 réfugiés enregistrés¹² résident dans le camp, tandis que 3 620 autres réfugiés enregistrés¹³ qui cherchent activement une aide se trouvent encore dans les zones urbaines. Cette population comprend 6 100 ménages dont la taille moyenne est de quatre personnes et 1 749 ménages dirigés par une femme. Parmi les réfugiés ayant des besoins spéciaux, on recense notamment 806 ménages monoparentaux, 219 enfants non accompagnés, 31 enfants à risque, 77 personnes handicapées, 52 personnes âgées à risque et 37 personnes gravement malades¹⁴.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2

7. *Assurer l'accès à une alimentation suffisante tout au long de l'année (cible 1 de l'ODD 2).* La prévalence de la sous-alimentation, estimée à 23,9 pour cent dans le pays entre 2015 et 2017, est en constante diminution¹⁵. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, la situation de l'Angola en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle est considérée comme "grave" selon l'indice de la faim dans le monde 2017. Depuis peu, la situation s'est en outre encore aggravée avec la sécheresse qui frappe le sud du pays; les rapports préliminaires des partenaires montrent en effet que nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles en subissent les effets néfastes et que leur accès à la nourriture et à l'eau potable est limité. De manière générale, l'accès à la nourriture en Angola dépend étroitement du niveau de pauvreté; les femmes ont plus de mal à se procurer de la nourriture, et les décisions concernant les achats du ménage sont principalement prises par des hommes.

¹¹ Banque mondiale. 2018. *Angola: Human Capital Index Rank 147 out of 157.* https://databank.worldbank.org/data/download/hci/HCI_2pager_AGO.pdf.

¹² Parmi lesquels 10 026 femmes et 10 119 hommes, dont 5 812 filles de moins de 18 ans, 5 615 garçons de moins de 18 ans, 4 214 femmes et 4 504 hommes. Données du HCR. <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/69654>.

¹³ Parmi lesquels 1 918 femmes et 1 702 hommes, dont 1 008 filles de moins de 18 ans, 935 garçons de moins de 18 ans, 910 femmes et 767 hommes. Données du HCR. <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/69654>.

¹⁴ Le HCR n'a fourni aucune donnée ventilée par sexe concernant ces catégories de personnes.

¹⁵ Calculée comme une moyenne sur trois ans. Voir FAOSTAT à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/faostat/en/#country/7>.

8. La majorité des réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo à Lóvua ne sont pas en mesure de trouver des aliments de base ou de satisfaire d'autres besoins en l'absence d'aide humanitaire. Depuis juin 2017, lorsque le PAM a lancé une intervention d'urgence dans la région, leur situation en matière de sécurité alimentaire est restée relativement stable. Une mission d'évaluation conjointe HCR-PAM effectuée en juin 2018 a mis en évidence que plus de 60 pour cent des réfugiés dépendaient de la seule assistance du PAM pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.
9. *Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*. La dénutrition pose toujours un grave problème de santé publique en Angola et s'explique par de nombreux facteurs, notamment la pauvreté, le manque de diversité du régime alimentaire, de mauvaises conditions d'assainissement et d'hygiène ainsi que les inégalités entre hommes et femmes. D'après le Rapport sur la nutrition mondiale 2017, la prévalence de l'émaciation à l'échelle nationale est de 4,9 pour cent (4,3 pour cent pour les filles et 5,6 pour cent pour les garçons). La prévalence du retard de croissance est considérée comme très élevée, avec un taux de 38 pour cent (34,1 pour cent pour les filles et 41 pour cent pour les garçons) selon les nouveaux seuils (2018) fixés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les taux élevés de retard de croissance et les fortes carences en micronutriments chez les enfants sont un facteur de mortalité des moins de 5 ans (jusqu'à 17 pour cent dans les provinces méridionales du pays)¹⁶, et limitent la croissance et le développement des filles comme des garçons.
10. L'état nutritionnel des réfugiés de la République démocratique du Congo dans la province de Lunda Norte est resté stable au cours des 12 derniers mois. L'évaluation la plus récente de la nutrition des réfugiés dans le camp de Lóvua et à Dundo, réalisée par le PAM et ses partenaires en novembre 2018, a montré que la prévalence de la malnutrition aiguë globale était faible et se situait à 2,42 pour cent, la malnutrition aiguë modérée étant de 2,1 pour cent et la malnutrition aiguë sévère de 0,32 pour cent parmi les enfants âgés de 6 à 59 mois.
11. *Productivité et revenus des petits exploitants (cible 3 de l'ODD 2) et systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2)*. Les ressources agricoles de l'Angola restent sous-exploitées, et l'agriculture ne représentait que 12 pour cent du produit intérieur brut (PIB) du pays en 2016. Selon des estimations datant de 2014, ce secteur emploie environ 68 pour cent de la main-d'œuvre angolaise¹⁷. Sur les 58 millions d'hectares de terres arables du pays, seuls 8 à 14 pour cent environ de cette superficie sont cultivés. Face à la baisse des recettes pétrolières, le Gouvernement redouble d'efforts pour diversifier l'économie en misant fortement sur l'agriculture afin de faire croître la production nationale et de réduire les importations de denrées alimentaires.
12. Le pays est exposé à divers risques liés au changement climatique, notamment la perte de rendement des cultures, les conséquences de la raréfaction des pâturages et de l'eau sur la santé du bétail et l'élevage, la multiplication des organismes nuisibles et des maladies zoonotiques et les inondations des terres agricoles. Par ailleurs, de nombreuses personnes ont renoncé à l'agriculture pendant la guerre et se sont installées dans des villes côtières où les habitants et les infrastructures sont vulnérables face à la montée du niveau de l'océan, à l'érosion et aux ondes de tempête¹⁸.

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2019.

¹⁷ Banque mondiale. 2018. *Angola: Systematic Country Diagnostic: Creating Assets for the Poor*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

¹⁸ *Climate Risk Profile, Adaptation Thought Leadership and Assessments*, Agence des États-Unis pour le développement international.

13. Les autorités angolaises ont mis des terres agricoles à la disposition des réfugiés du camp de Lóvua, et 29 pour cent des 3 396 ménages se sont vu attribuer des parcelles de terre. Toutefois, la mission d'évaluation conjointe a fait apparaître les difficultés que rencontrent les ménages de réfugiés (20,7 pour cent de ménages dirigés par une femme et 79,3 pour cent par un homme) pour gagner de quoi vivre et accroître leur autosuffisance¹⁹ en raison du manque d'intrants agricoles, de la faible productivité agricole et de l'absence d'activités génératrices de revenus.

Environnement macroéconomique

14. L'Angola a connu une croissance économique rapide à partir de la fin de la guerre en 2002 sous l'effet de la production et des prix élevés du pétrole, le PIB par habitant ayant doublé pour passer de 2 079 dollars en 2002 à 4 164 dollars en 2014. Cette phase de croissance a propulsé l'Angola au troisième rang des économies d'Afrique subsaharienne et au deuxième rang des producteurs de pétrole sur le continent. Toutefois, la trop grande dépendance de l'économie à l'égard des ressources naturelles ainsi que le manque de diversification économique ont engendré d'importants déséquilibres macroéconomiques, et la baisse des cours pétroliers internationaux a provoqué une crise économique en 2014. La croissance devrait stagner en 2019 et rester faible à moyen terme²⁰.
15. Le nouveau Gouvernement s'est engagé à instaurer la stabilité macroéconomique, à diversifier l'économie et à créer un environnement propice à une croissance durable et inclusive qui se traduise par des résultats équitables. Le nouveau cadre macroéconomique se fonde sur un programme triennal du Fonds monétaire international. Les réformes ont notamment consisté en l'adoption d'un nouveau régime de change plus flexible en 2018, qui a entraîné une dépréciation de la monnaie et corrigé partiellement la surévaluation du taux de change réel. L'écart entre le taux de change officiel et le taux de change parallèle s'est réduit à seulement 33 pour cent en juillet 2018, contre 61 pour cent avant l'abandon de l'ancrage au dollar²¹.

Principaux liens intersectoriels

16. *Éducation de qualité (ODD 4)*. Le faible niveau d'instruction et la mauvaise qualité de l'enseignement empêchent les Angolais de participer à la vie économique et publique, et ce de façon disproportionnée pour les habitants des zones rurales et les femmes. Parmi les personnes âgées de 15 à 49 ans, 22 pour cent des femmes n'ont jamais fréquenté l'école, contre 8 pour cent seulement des hommes. L'écart entre hommes et femmes est plus marqué dans les zones rurales, où seulement 6 pour cent des filles âgées de 12 à 18 ans vont à l'école, contre 11 pour cent des garçons du même âge²². Au niveau national, de nombreux enfants restent en dehors du système scolaire, les taux nets de scolarisation dans le primaire n'atteignant que 66 pour cent pour les filles et 89 pour cent pour les garçons. En Angola, la durée prévue de la scolarité d'un enfant qui commence l'école à l'âge de 4 ans est de 7,9 années. Toutefois, si l'on considère la qualité de l'éducation, la durée de la scolarité prévisible ajustée en fonction de l'apprentissage ne dépasse pas 4,1 années (4,5 pour les

¹⁹ Selon le rapport de la mission d'évaluation conjointe, la population du camp est relativement jeune: 60 pour cent des personnes ont moins de 20 ans, et 50 pour cent moins de 14 ans. Les hommes sont plus âgés que les femmes, l'âge moyen étant de 25 ans, alors que l'âge moyen des femmes est de 15 ans.

²⁰ Elle sera de 0,444 pour cent en 2019, de 2,8 pour cent en 2020 et de 2,2 pour cent en 2021. Base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx>.

²¹ Banque mondiale. 2018. *Angola: Systematic Country Diagnostic: Creating Assets for the Poor*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

²² *Ibid.*

garçons et 3,7 pour les filles)²³. Les normes sociales, y compris l'acceptation des mariages d'enfants et des mariages précoces et forcés, creusent l'écart entre les sexes en matière d'éducation. Malgré la suppression des frais de scolarité dans le primaire, les ménages doivent toujours acheter les fournitures scolaires, ce qu'ils sont plus enclins à faire pour les garçons que pour les filles. En outre, l'écart entre filles et garçons ne cesse de croître puisque le pourcentage de filles en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisées augmente²⁴. Au vu des résultats obtenus dans d'autres pays, il serait probablement très judicieux de mettre en place un programme d'alimentation scolaire correctement géré et fondé sur des données pour encourager la fréquentation scolaire, en particulier dans les zones rurales et parmi les filles.

17. *Égalité des sexes (ODD 5)*. Bien que l'Angola ne figure ni dans l'indice d'inégalité de genre ni dans l'indicateur du développement par sexe, il se classe au 125^{ème} rang sur 149 pays dans le rapport 2018 du Forum économique mondial sur les inégalités hommes-femmes, soit bien en deçà de la moyenne mondiale²⁵. Il existe en Angola des inégalités structurelles et socioculturelles entre hommes et femmes: absence de politiques concernant la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation²⁶, accès limité à l'éducation, violence contre les femmes, possibilités de travail limitées, faible rémunération du travail et participation limitée à la vie publique et politique, seulement 31 pour cent des sièges au Parlement étant occupés par des femmes. La Constitution garantit des droits égaux aux hommes et aux femmes. Dans la pratique, cependant, les rôles dévolus à chacun des deux sexes sont restrictifs et empêchent les femmes, et les filles en particulier, de jouir de leurs droits et de saisir les possibilités qui leur sont offertes. L'achèvement des études secondaires double les chances que les femmes ont d'obtenir un salaire médian. Sans instruction, les femmes se voient contraintes de travailler dans le secteur agricole à faible productivité et dans l'économie informelle. En outre, les femmes ont moins accès aux intrants productifs et au crédit que les hommes, alors que cela est particulièrement important pour les agriculteurs et les entrepreneurs. Peu de femmes sont propriétaires terriennes, alors qu'elles assurent 70 pour cent de l'agriculture traditionnelle de subsistance et 24 pour cent de l'agriculture commerciale²⁷. Le revenu national brut par habitant est de 5 497 dollars pour les femmes, contre 8 169 dollars pour les hommes.
18. L'Angola obtient un score de 0,1719 s'agissant de l'indice Institutions sociales et égalité homme-femme, ce qui reflète un niveau moyen de discrimination à l'égard des femmes dans les institutions sociales²⁸. Les violences faites aux femmes et aux filles constituent un grave problème en Angola. En effet, une femme sur trois est victime de violences physiques au cours de sa vie, et 22 pour cent des femmes en ont subi pendant l'année écoulée²⁹. Les

²³ Banque mondiale. 2018. *Angola: Human Capital Index Rank 147 out of 157*. https://databank.worldbank.org/data/download/hci/HCI_2pager_AGO.pdf.

²⁴ Banque mondiale. 2018. *Angola: Systematic Country Diagnostic: Creating Assets for the Poor*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

²⁵ Forum économique mondial. 2018. *The Global Gender Gap Report 2018*. http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2018.pdf.

²⁶ Gender Links et Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). *SADC Gender Protocol Alliance. 2019. Sexual and Reproductive Health and Rights (SRHR) Mapping Report 2019*. http://genderlinks.org.za/wp-content/uploads/2019/03/English_Mapping-of-SRHR-Policies-and-Laws-by-Country-in-SADC_03072019.pdf.

²⁷ Institut d'études de sécurité; Jenny Clover (2005) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2014).

²⁸ Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. *Indice Institutions sociales et égalité homme-femme: Angola - 2014 Results*. <https://www.genderindex.org/country/angola-2014-results/>.

²⁹ Banque mondiale. 2018. *Angola: Systematic Country Diagnostic: Creating Assets for the Poor*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/337691552357946557/pdf/angola-scd-03072019-636877656084587895.pdf>.

mariages précoces sont fréquents en Angola, où 8 pour cent des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans, et 30 pour cent avant l'âge de 18 ans.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

19. Sur la base de son expérience, des consultations avec les parties prenantes, parmi lesquelles le HCR, et des principaux moyens d'analyse³⁰, le PAM a recensé les principales lacunes suivantes:
20. *Manque de données et difficultés en matière de diagnostic.* Il n'existe pas d'informations et d'analyse à jour concernant des éléments clés comme l'agriculture, l'âge, le sexe, les inégalités et la pauvreté. On ne dispose pas non plus d'une vue d'ensemble et d'une analyse complète de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.
21. *Faiblesse des investissements dans l'agriculture et accès limité aux marchés.* Bien que le nouveau Gouvernement s'efforce de diversifier l'économie au niveau national, 68 pour cent environ de la population angolaise subsiste encore grâce à l'agriculture. Ce secteur se caractérise par de mauvais rendements, des prix bas, des pertes après récolte importantes et une faible rémunération de la main-d'œuvre. Cela s'explique notamment par l'insuffisance des investissements publics³¹, les difficultés d'accès à des intrants de qualité, au financement, à l'information, à la technologie et aux marchés, ainsi que par la vulnérabilité face aux chocs climatiques et les inégalités entre hommes et femmes. De surcroît, seule une petite partie de la production agricole angolaise est commercialisée en raison de l'insuffisance des infrastructures et des coûts de transport élevés.
22. *Insuffisance des capacités institutionnelles.* La stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle élaborée en 2009 vise à permettre à toute la population d'avoir un accès physique et économique à une nourriture suffisante pour satisfaire ses propres besoins et contribuer au développement humain, économique et social de l'Angola. À cette fin, la stratégie souligne que des investissements dans le développement rural, y compris la redynamisation de l'économie et des infrastructures rurales, sont nécessaires. En outre, le Plan national de développement pour 2018-2022 met l'accent sur l'importance du développement agricole, de l'utilisation durable des ressources naturelles et d'une plus grande concurrence sur les marchés pour garantir la sécurité alimentaire dans le pays. Néanmoins, le Gouvernement a reconnu que les investissements et les compétences techniques du pays en recherche agricole et en analyse de la sécurité alimentaire étaient insuffisants. Le Ministère de l'éducation doit encore élaborer une politique nationale d'alimentation scolaire. De plus, il faut élargir la portée du programme d'alimentation scolaire existant, y intégrer la question de l'égalité des sexes et améliorer la qualité des aliments fournis.
23. *Possibilités limitées d'accroître l'autosuffisance des réfugiés à Lunda Norte.* Les autorités angolaises ont mis à la disposition des réfugiés de la zone d'installation de Lóvuva des parcelles de terre individuelles et collectives qui leur offrent la possibilité de cultiver et d'élever du bétail pour compléter leur alimentation et générer des revenus. Cependant, la mauvaise irrigation et le manque d'intrants et de connaissances agricoles nuisent à la productivité agricole. En outre, les terres fournies par les autorités publiques doivent être défrichées, une tâche physiquement difficile, surtout pour les agricultrices, qui disposent de moins de temps étant donné qu'elles assurent la plupart des soins et travaux domestiques non rémunérés. Lunda Norte importe près de 95 pour cent des produits consommés par la population de la province. Selon de nombreux rapports, les flux commerciaux ont augmenté au cours des 12 derniers mois grâce à la réouverture de la frontière avec la République

³⁰ *Ibid.*

³¹ En 2018, le secteur agricole a bénéficié de 0,3 pour cent du budget public de l'Angola.

démocratique du Congo. La mission d'évaluation conjointe de 2018 a constaté que le marché de Dundo était bien approvisionné en denrées alimentaires et autres produits de base, et les commerçants ont indiqué qu'il existait des perspectives de développement.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

24. Le Gouvernement angolais s'est engagé à remédier aux contraintes structurelles qui nuisent au développement durable et travaille à l'élaboration d'une stratégie de transition liée au Plan national de développement, aux ODD et au budget national pluriannuel. L'égalité des sexes a été intégrée dans le Plan national de développement, et l'autonomisation des femmes rurales constitue une priorité pour le Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion des femmes.
25. Afin de coordonner les mesures prises face à l'afflux de réfugiés de la République démocratique du Congo, le Gouvernement a mis en place un comité interministériel constitué des principaux directeurs et secrétaires d'État des ministères chargés de la défense, de l'intérieur, de la santé, de l'agriculture, du développement rural, des eaux et de l'énergie, et de la planification et de l'économie, ainsi que du gouverneur de la province de Lunda Norte. Ce comité a chargé le Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion des femmes de collaborer avec le HCR en sa qualité d'organisme chef de file pour toutes les questions liées aux réfugiés.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

26. L'équipe de pays des Nations Unies s'emploie avant tout à appuyer les efforts du Gouvernement visant à intégrer les ODD dans le Plan national de développement au niveau sectoriel, et les organismes des Nations Unies collaborent avec les interlocuteurs ministériels afin de définir les priorités et les moyens de parvenir à la réalisation des ODD. Une mission a été menée en avril 2018 en vue de l'intégration, de l'accélération et de l'appui aux politiques, et a donné lieu à un certain nombre de recommandations au Gouvernement concernant la réalisation des ODD, notamment leur harmonisation avec le Plan national de développement, le choix de dispositifs pour en accélérer la concrétisation, le financement des activités de développement, le suivi et l'établissement de rapports. Ces recommandations ont été prises en compte lors de l'élaboration du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en Angola pour 2020-2022. Le PAM a contribué à l'élaboration de ce cadre, qui tient compte de ses priorités stratégiques, énoncées dans le présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP).
27. Le Plan interinstitutions d'intervention en faveur des réfugiés en Angola s'inscrit dans le cadre plus large du Plan d'intervention régional pour les réfugiés établi pour la République démocratique du Congo pour 2019-2020. L'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire, dirigée par le Coordonnateur résident, supervise l'assistance humanitaire dans le pays, par l'intermédiaire du groupe de travail de l'équipe de gestion des catastrophes. Conformément au modèle de coordination de l'action en faveur des réfugiés, le HCR coordonne les interventions en faveur des réfugiés à Lunda Norte pour appuyer le Gouvernement. Les activités et programmes des Nations Unies et de leurs partenaires sont dirigés par des groupes de travail chargés de la coordination interinstitutions et des groupes de travail sectoriels.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

28. À la demande du Gouvernement angolais et conformément à ses engagements institutionnels, le PAM intervient depuis juin 2017 pour faire face à l'afflux de réfugiés provenant de la République démocratique du Congo à Lunda Norte³². Cette intervention, qui a d'abord pris la forme d'une série d'opérations d'urgence, puis d'un plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T), a pour but de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des réfugiés de la région du Grand Kasai en République démocratique du Congo; elle s'appuie sur les constatations issues des évaluations de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et des marchés ainsi que des analyses différenciées par sexe menées en juin et juillet 2017, et sur les résultats de la mission d'évaluation conjointe et des évaluations de la nutrition menées en 2018.
29. Pour donner suite aux constatations issues de l'évaluation des marchés réalisée en 2017 et de la mission d'évaluation conjointe effectuée en 2018, qui ont montré la nécessité d'une plus grande diversité alimentaire, le PAM a proposé de mettre en place des transferts de type monétaire afin que les bénéficiaires puissent se procurer des produits frais et de la nourriture riche en protéines sur les marchés locaux. En raison des coûts élevés à l'époque, de l'éloignement des marchés et de leur fonctionnement, de l'accès aux services financiers, des préférences des bénéficiaires, de la position du Gouvernement et des contraintes financières, rien n'a été encore mis en place. Compte tenu des inégalités entre les sexes qui existent en Angola et au sein de la population réfugiée, le programme de transferts de type monétaire comprendra des activités de sensibilisation à la problématique femmes-hommes conformément aux principes du PAM relatifs à la protection sociale et au principe consistant à "ne pas nuire".
30. Le PAM, le HCR et leurs partenaires mettent actuellement au point un ensemble de mesures d'appui à la création d'actifs pour les ménages et les communautés, et à la mise en place d'activités génératrices de revenus respectueuses de l'égalité entre les sexes et des formations professionnelles, le but étant d'améliorer les moyens d'existence et l'autosuffisance des réfugiés. En 2018, le PAM a participé à une évaluation conjointe de l'ensemble des moyens d'existence, au cours de laquelle des discussions ciblées ont eu lieu avec les bénéficiaires, dont des femmes et des hommes, qui visait à recenser les compétences et les intérêts des réfugiés, les éventuels besoins et déficiences des communautés d'accueil ainsi que les priorités des autorités provinciales. Les constatations qui en ont été issues ont guidé la stratégie conjointe d'amélioration des moyens d'existence et d'inclusion économique mise au point par le groupe de travail sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dirigé conjointement par le PAM et le HCR.
31. En outre, le PAM met à profit ses solides relations avec le Gouvernement angolais. Le 22 mai 2019, le PAM et le Ministère des affaires étrangères ont signé un mémorandum d'accord sur la coopération technique en vue de la réalisation de l'ODD 2. L'assistance technique portera notamment sur l'amélioration de l'analyse des données et de la vulnérabilité, le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le renforcement du programme national d'alimentation scolaire, qui sera relié aux petits exploitants, et l'appui nutritionnel.

³² Selon un mémorandum d'accord signé en 2011 entre le PAM et le HCR, le PAM fournit une assistance alimentaire aux populations réfugiées qui comptent plus de 5 000 personnes.

2.2 Potentialités pour le PAM

32. S'appuyant sur une analyse des besoins, les résultats de ses activités présentes et passées, les enseignements tirés de l'expérience et des consultations avec les principales parties prenantes, notamment le Gouvernement angolais et le HCR, le PAM exploitera les potentialités stratégiques suivantes au cours de la mise en œuvre du présent PSPP:
- Le PAM continuera de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'assistance alimentaire aux réfugiés, notamment en diversifiant les modalités de transfert et en utilisant des approches à dimension nutritionnelle respectueuses de l'égalité des sexes.
 - Le PAM renforcera sa capacité à mettre en œuvre un portefeuille d'activités plus diversifié et plus respectueux de l'égalité des sexes et à s'adapter à l'évolution du contexte, aux besoins des réfugiés sur le terrain et à ceux du Gouvernement angolais.
 - Compte tenu de la volonté croissante du Gouvernement angolais de s'attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau national, le PAM entamera des discussions techniques et apportera son appui dans ses domaines de compétence.

2.3 Réorientations stratégiques

33. Le PAM entend:
- lancer et transposer progressivement à plus grande échelle des interventions visant à renforcer l'autosuffisance des réfugiés en offrant des perspectives de subsistance diversifiées, en partenariat avec le Gouvernement, le HCR et d'autres organismes d'aide humanitaire et de développement;
 - œuvrer en faveur de la cohésion sociale et d'une coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés d'accueil en associant de manière équitable les femmes et les hommes de la population d'accueil à la formation afin qu'ils puissent bénéficier de la proximité du camp de réfugiés pour acquérir de nouvelles compétences;
 - étudier, avec le HCR et le Gouvernement, les moyens de garantir que l'aide humanitaire cible les personnes les plus nécessiteuses, en associant l'aide aux programmes d'autosuffisance et en passant progressivement à une assistance fondée sur la vulnérabilité et non plus sur le statut de la personne;
 - évaluer la nécessité d'un appui technique du PAM au Gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris la gestion des systèmes nationaux d'alimentation scolaire et les interventions visant à renforcer la prévention du retard de croissance, et mettre cet appui en place;
 - accompagner l'élaboration et le lancement de l'examen stratégique national Faim zéro, qui servira de base à l'établissement d'une feuille de route en vue de la réalisation de l'ODD 2 d'ici à 2030.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

34. La direction et les orientations du présent PSPP ont été définies après une série de consultations sans exclusive et collectives menées avec les communautés touchées, le Gouvernement angolais, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires ainsi que les donateurs présents en Angola. Le PSPP fait du PAM un partenaire majeur du Gouvernement pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des réfugiés de la République démocratique du Congo à Lunda Norte, ainsi qu'à ceux d'autres populations touchées par la crise, le cas échéant, et pour élargir les perspectives d'autosuffisance sans négliger les besoins des communautés d'accueil. Le PSPP vise ainsi à instaurer et à renforcer la cohésion sociale dans un contexte fragile.

35. Depuis la stabilisation des conditions de sécurité dans le Kasai, certains réfugiés ont indiqué qu'ils étaient prêts à rentrer volontairement dans leur pays, tandis que d'autres, qui redoutent toujours une recrudescence des violences, ne sont guère disposés à y retourner en raison de l'ampleur de la destruction des biens familiaux et communautaires. Cela étant, le risque de voir la situation s'aggraver dans la région du Kasai persiste et pourrait compromettre les premiers projets de rapatriement librement consenti de ces réfugiés. Le PAM a conçu le PSPP en tenant compte de cette réalité complexe et continuera d'aider aussi bien les réfugiés du camp de Lóvua qui regagneront progressivement la République démocratique du Congo à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels que les réfugiés qui restent en leur procurant une assistance alimentaire et nutritionnelle, et en misant également sur l'autosuffisance pour réduire la dépendance à moyen et à long terme à l'égard de l'aide humanitaire. Le PAM et ses partenaires continueront de plaider auprès du Gouvernement et d'autres parties prenantes en faveur de solutions plus durables.
36. Outre son intervention en faveur des réfugiés, le PAM fournira également un appui technique au Gouvernement angolais en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité. Cette assistance technique devrait permettre de renforcer les capacités nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
37. Le PSPP est conforme aux objectifs du Plan d'intervention régional pour les réfugiés établi pour la République démocratique du Congo pour 2019–2020 et du Plan national de développement. Il tient compte des recommandations de la mission d'évaluation conjointe, des études de marché et d'une évaluation multisectorielle des capacités relative aux transferts de type monétaire réalisées par le PAM ainsi que de l'évaluation des moyens d'existence menée par le groupe de travail sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.
38. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement, le HCR, d'autres partenaires et les populations concernées pour élaborer et mettre en œuvre des interventions à dimension nutritionnelle qui tiennent compte des considérations liées aux femmes et aux hommes, qui respectent le principe consistant à "ne pas nuire" et qui soient conformes aux normes environnementales et autres du PAM, y compris les approches en matière de prise en compte de la problématique femmes-hommes.
39. Compte tenu des nombreuses violences sexuelles et sexistes subies par les réfugiés en provenance de la région du Grand Kasai et des inégalités entre hommes et femmes recensées à Lunda Norte, des efforts concertés seront déployés pour intégrer la problématique femmes-hommes et la protection dans tous les aspects de la conception et de l'exécution des programmes, et pour collaborer activement avec les principaux partenaires afin d'atteindre les objectifs fixés en matière d'égalité entre les sexes et de protection. En étroite collaboration avec ses partenaires et le HCR, le PAM assume un rôle de premier plan en matière de sensibilisation et veille à ce que des mécanismes et des outils appropriés soient mis en place pour recenser et traiter les problèmes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, notamment dans le cadre de l'assistance alimentaire.
40. En outre, davantage d'efforts seront faits afin que les populations touchées reçoivent des informations pertinentes sur les programmes du PAM, qu'elles soient entendues et qu'elles aient un accès effectif et sûr aux mécanismes de réclamation et de remontée d'information qui leur permettent d'exprimer leurs préoccupations à propos des activités du PAM, des questions de protection ou d'autres problèmes, conformément au principe de responsabilité à l'égard des populations touchées.
41. Le PSPP contribue à la réalisation des ODD 2 et 17 au moyen des résultats stratégiques 1 (accès à la nourriture) et 5 (renforcement des capacités) du PAM et de deux effets directs stratégiques distincts. L'effet direct stratégique 1 est exclusivement axé sur les populations

touchées par une crise, tandis que l'effet direct stratégique 2 vise à renforcer les politiques et les capacités dont dispose l'Angola pour faire face aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition que connaît le pays. Bien que ces deux effets directs soient indépendants l'un de l'autre, des efforts seront faits pour que les enseignements tirés des opérations en faveur des réfugiés contribuent à éclairer certaines des discussions sur les politiques nationales et les problèmes liés aux capacités institutionnelles nationales.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés et d'autres populations touchées par la crise en Angola sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels en période de crise

42. Les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire et les populations touchées par la crise recevront une assistance alimentaire afin de maintenir leur accès à la nourriture et d'améliorer leurs moyens d'existence pour une plus grande autosuffisance. Cet effet direct contribue au Plan interinstitutions d'intervention en faveur des réfugiés en Angola et à l'obtention du résultat collectif 3 du projet de plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable: D'ici à 2022, les populations vulnérables sont en mesure de résister au changement climatique et à d'autres chocs grâce à la planification territoriale et à la gestion des villes, des ressources naturelles et de l'environnement.

Domaine d'action privilégié

43. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

44. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les réfugiés et les ménages touchés par la crise bénéficient de transferts de vivres et/ou de transferts de type monétaire qui permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - Les réfugiés et les ménages touchés par la crise qui sont ciblés bénéficient des actifs, des revenus et des compétences nécessaires pour améliorer leurs moyens d'existence et accroître leur autosuffisance.

Activités essentielles

Activité 1: Effectuer des transferts de vivres et/ou des transferts de type monétaire en faveur des réfugiés et d'autres populations touchées par la crise

45. Le PAM procédera à des distributions générales de vivres et/ou à des transferts de type monétaire, le cas échéant³³, pour répondre aux besoins énergétiques et nutritionnels quotidiens des réfugiés de la République démocratique du Congo à Lunda Norte, et à ceux d'autres populations susceptibles d'être touchées par la crise
46. Ces transferts seront associés à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, y compris des activités d'éducation nutritionnelle et la diffusion de messages ciblés, par des moyens de communication appropriés en faveur des femmes, des hommes, des garçons et des filles, afin de les encourager à adopter des bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition. Il s'agira notamment de faire mieux connaître les aliments nutritifs qui répondent à leurs besoins nutritionnels et d'œuvrer auprès des ménages pour influencer leurs choix alimentaires et promouvoir l'achat d'aliments nutritifs.

³³ Le choix entre vivres et transferts de type monétaire s'effectuera notamment sur la base d'analyses différenciées par sexe et par âge et d'analyses de la protection.

Outre les activités de sensibilisation, le PAM agira avec ses partenaires pour que les ménages puissent trouver et se procurer des aliments nutritifs.

47. Le PAM continuera de surveiller l'état nutritionnel des bénéficiaires concernés et s'emploiera avec ses partenaires à assurer la disponibilité de services de dépistage et d'orientation médicale en cas de besoin. Si le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent (normes fixées par l'OMS) ou si de nouveaux risques apparaissent (par exemple une flambée épidémique), le PAM pourra envisager d'activer une stratégie de prévention et/ou de traitement.

Activité 2: Soutenir les moyens d'existence des réfugiés et des autres populations touchées par la crise afin d'améliorer leur autosuffisance

48. Dans le cadre de cette activité, les ménages de réfugiés ciblés ayant une capacité de travail suffisante recevront un assortiment alimentaire et/ou des transferts de type monétaire identiques à ceux de l'activité 1, compte tenu des considérations liées à l'équité du traitement des deux sexes. Les ménages qui remplissent les critères de participation aux activités de création d'actifs familiaux ou communautaires pourront bénéficier du transfert d'articles non alimentaires et d'une formation professionnelle. Cette activité intégrera les volets protection et conformité. Les conditions de participation seront établies compte tenu des soins et des travaux domestiques non rémunérés. Grâce à cette approche conditionnelle, le PAM entend améliorer les moyens d'existence et permettre la génération de revenus de manière équitable, et favoriser ainsi l'autosuffisance. Les femmes et les hommes d'un certain nombre de ménages de la communauté d'accueil participeront à des activités de développement des compétences afin de favoriser la cohésion sociale et la coexistence pacifique au bénéfice des communautés locales d'accueil.
49. Des approches de planification participative, y compris la planification saisonnière des moyens d'existence et la planification communautaire participative, seront utilisées pour que les actifs et la formation répondent aux besoins des communautés et pour garantir la durabilité des moyens d'existence locaux. La participation équitable des femmes et des hommes à la conception et à la mise en œuvre des activités sera encouragée par des groupes communautaires inclusifs et représentatifs. Les actifs créés bénéficieront autant aux femmes qu'aux hommes des populations ciblées et seront accessibles et gérés sur un pied d'égalité.
50. Le PAM mettra en œuvre des activités de création d'actifs et de développement des compétences par l'intermédiaire d'un partenaire d'exécution, tandis que le HCR appuiera la généralisation de programmes complémentaires (eau, assainissement et hygiène, lutte contre les violences sexistes et protection) et facilitera la libre circulation aux fins du développement du marché.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2022, les institutions nationales angolaises ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre des programmes visant à faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition

51. Cet effet direct contribue au renforcement des capacités des institutions nationales et correspond aux résultats collectifs 1 et 2 du projet de plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable: d'ici à 2022, la population angolaise, en particulier ses couches les plus vulnérables, bénéficiera de services sociaux productifs et intégrés de qualité et d'une économie diversifiée qui offrira des emplois et des revenus décents dans le but de réduire la pauvreté (résultat 1); d'ici à 2022, les adolescents, les jeunes, les femmes et les plus vulnérables se verront accorder la priorité dans les politiques et programmes sociaux, économiques, culturels et environnementaux, notamment dans les contextes humanitaires (résultat 2).

Domaine d'action privilégié

52. Cet effet direct stratégique est axé sur les causes profondes.

Produits escomptés

53. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les populations vulnérables en Angola bénéficient des politiques et du renforcement des capacités institutionnelles visant à améliorer leur sécurité alimentaire et les résultats en matière de nutrition.
- Les enfants angolais bénéficient de la capacité renforcée du pays à gérer les programmes d'alimentation scolaire destinés à améliorer leur vie scolaire et à satisfaire leurs besoins nutritionnels.
- Les populations vulnérables, y compris les enfants angolais, bénéficient des politiques et des capacités institutionnelles en matière d'enrichissement et de transformation des aliments pour répondre à leurs besoins nutritionnels.

Activité essentielle*Activité 3: Fournir une assistance technique au Gouvernement angolais*

54. Cette activité a pour principal objectif de renforcer les systèmes nationaux contribuant à la réalisation de l'ODD 2. Le PAM collaborera plus particulièrement avec le Ministère de l'éducation, le Ministère de l'agriculture et le Ministère de la santé et coordonnera les activités globales d'assistance technique avec le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'économie et de la planification. Il étudiera les besoins et les possibilités en matière d'assistance technique relevant de ses domaines de compétence, en tenant compte de la problématique femmes-hommes et en intégrant dans ses programmes des approches visant à transformer les relations entre les sexes. Le PAM fournira plus précisément une assistance technique spécifique et envisagera la possibilité d'une coopération Sud-Sud dans les domaines de l'alimentation scolaire, de l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et la nutrition et des interventions visant à renforcer la prévention du retard de croissance.
55. L'appui du PAM consistera notamment à élaborer des politiques et des cadres globaux, inclusifs et équitables et à contribuer à leur mise en œuvre par des activités de renforcement des capacités. En outre, et compte tenu de la nécessité de mieux recueillir les données et les faits d'observation en Angola, le PAM encouragera dans chaque domaine technique un suivi et une analyse qui tiennent compte des considérations liées au sexe et à l'âge.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

56. Il ressort de l'enquête la plus récente du HCR qu'un nombre important de réfugiés en Angola sont disposés à retourner dans leur foyer en République démocratique du Congo. Toutefois, de sérieuses incertitudes existent quant à la rapidité du rapatriement et au risque de reprise du conflit, et des réfugiés continuent d'entrer en Angola. Par ailleurs, certains réfugiés refusent de rentrer chez eux pour des raisons de sécurité et resteront à Lunda Norte et dans le camp de Lóvua à moyen et à long terme. Dans le cadre du PSPP, le PAM cherche avant tout à aider les réfugiés en situation d'insécurité à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels à mesure qu'ils regagnent leur foyer, tout en renforçant l'autosuffisance des réfugiés qui restent en Angola. Parallèlement, le PAM continuera de plaider aux côtés de ses partenaires en faveur de solutions durables à long terme pour les réfugiés qui restent en Angola, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à un cadre global d'action pour les réfugiés. Le PAM est disposé à accroître ou à réduire son assistance, voire à la modifier en fonction de l'évolution de la situation.

57. Au niveau national, le nouveau Gouvernement angolais s'est engagé à resserrer sa collaboration avec ses partenaires, dont le PAM, pour surmonter les difficultés qui entravent le développement du pays et réaliser les ODD. Le PAM épaulera les principaux ministères en mettant à leur disposition des experts techniques afin de renforcer les interventions publiques axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en veillant notamment à faire progresser l'égalité des sexes. Le PAM contribuera en outre au dialogue national sur l'ODD 2 en facilitant la conduite d'un examen stratégique Faim zéro participatif et inclusif. L'examen qui sera géré et piloté par le pays permettra de définir une feuille de route pour éradiquer la faim et assurer une bonne nutrition en Angola, ainsi que les besoins en matière de soutien pour le prochain cycle du Plan national de développement.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

58. Au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM entend venir en aide aux réfugiés souffrant d'insécurité alimentaire enregistrés biométriquement par le HCR dans le camp de Lóvua et à Dundo. Au vu de l'évolution récente de la situation en République démocratique du Congo, le HCR prévoit de procéder au rapatriement librement consenti de réfugiés au cours des trois prochaines années. Sur la base des données relatives aux enregistrements et des premiers plans de rapatriement, le PAM ciblera 25 000 bénéficiaires la première année, 20 000 la deuxième année et 15 000 la troisième année.
59. Les bénéficiaires recevront des transferts de produits alimentaires et des transferts monétaires non assortis de conditions. Au titre de l'activité 2, non seulement le PAM procédera à ce type de transferts, mais il ciblera aussi les bénéficiaires qui prévoient de rester en Angola à moyen terme afin d'accroître leur autosuffisance et leur rétablissement grâce à des activités de subsistance. Au cours de la première année, le PSPP prévoit de cibler 500 participants à cette activité issus de divers ménages³⁴ et d'en porter le nombre à 1 000 la deuxième année et à 1 500 la troisième. D'autres critères de sélection convenus avec la communauté des réfugiés seront utilisés pour cibler les ménages participants, notamment la volonté de participer à des activités agricoles ainsi que d'autres critères socioéconomiques et de vulnérabilité, tels que le nombre d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées dans chaque ménage.
60. Un petit nombre de femmes et d'hommes de la population d'accueil vivant dans les zones adjacentes au camp de réfugiés participeront également à la formation et bénéficieront de transferts non alimentaires dans le cadre des activités agricoles. Une centaine de participants seront sélectionnés chaque année selon une approche communautaire pour l'activité 2.
61. Conformément au principe consistant à "ne pas nuire", le PAM prendra des mesures pour que ses interventions ne soient pas discriminatoires et s'efforcera d'atténuer les risques de violence sexuelle et sexiste pouvant découler de son assistance en veillant à ce que les femmes et les hommes profitent équitablement du ciblage des bénéficiaires. Le PAM prévoit d'utiliser la plateforme SCOPE pour la gestion de l'identité des bénéficiaires et des aides qu'ils reçoivent afin de gérer les transferts de type monétaire dans le cadre du PSPP à partir de la liste des réfugiés enregistrés tenue par le HCR.

³⁴ Le tableau 1 indique le nombre total de personnes qui bénéficient de l'activité (y compris les garçons et les filles des multiples ménages concernés).

TABEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)						
Effet direct stratégique	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	1	6 470	6 164	5 223	5 142	23 000
	2	1 688	1 608	1 363	1 342	6 000
Total (hors chevauchement)		8 158	7 772	6 586	6 484	29 000

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

62. Il ressort des interventions ciblant les personnes déplacées en République démocratique du Congo, dont la situation est quelque peu semblable à celle des réfugiés en Angola, que l'assistance en nature est plus rentable que les transferts de type monétaire³⁵. Le choix de la modalité de transfert s'effectuera à partir d'une analyse de la situation des réfugiés en Angola. L'accès limité aux ressources financières, la réglementation restrictive des marchés et le fait que les personnes déplacées sont physiquement éloignées des marchés alourdisent encore le coût de leur approvisionnement en denrées alimentaires. Selon les données les plus récentes sur les prix de détail, les transferts de type monétaire dans la province de Lunda Norte sont deux fois plus onéreux que l'assistance alimentaire en nature. Le PAM introduira progressivement des bons-valeur et des espèces pour encourager la diversification du régime alimentaire et tenir compte de la préférence des réfugiés pour les produits locaux.
63. Les bons-valeur et les espèces seront introduits au cours de la deuxième année du PSPP après une réévaluation des prix du marché et du coût des transferts de type monétaire à Lunda Norte, compte tenu de la stabilisation des taux de change et du rapprochement entre les taux officiel et parallèle, et à la lumière des analyses différenciées par sexe et par âge et des analyses de la protection. Les calculs tiendront également compte de la disponibilité et du prix des denrées alimentaires produites dans le camp de réfugiés dans le cadre de l'activité 2 et des activités de subsistance des organismes partenaires. L'objectif sera d'augmenter progressivement d'ici à la troisième année la proportion des transferts de type monétaire pour couvrir tous les besoins en farine de maïs et en légumes secs. Une analyse des données relatives au sexe, à l'âge et à la protection sera effectuée. Ainsi, les bénéficiaires seront mieux à même de diversifier leur alimentation, et la demande d'aliments produits dans le camp et les zones environnantes augmentera.
64. Pendant toute la durée du PSPP, les bénéficiaires recevront les mêmes transferts au titre des activités 1 et 2. La condition prévue pour l'activité 2 ne s'appliquera qu'aux articles non alimentaires.

³⁵ Voir par exemple l'évaluation réalisée en 2014 concernant l'utilisation des espèces par rapport aux bons en République démocratique du Congo: https://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/publications/4276_Cash_versus_Vouchers_JennyAker1sept2014.pdf.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
	Effet direct stratégique 1			
	Activité 1		Activité 2	
Type de bénéficiaires	Distributions générales de vivres non assorties de conditions		Activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs/Assistance alimentaire pour la formation	
Modalité	Produits alimentaires	Combinaison vivres et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Combinaison vivres et transferts de type monétaire
Céréales	450	250	450	250
Légumes secs	60	30	60	30
Huile	25	25	25	25
Sel	5	5	5	5
SuperCereal	60	60	60	60
Total kcal/jour	2 285	2 285	2 285	2 285
% kcal d'origine protéique	10,7	10,7	10,7	10,7
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/ jour</i>)	0	0,40	0	0,40
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	360	360

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (<i>en tonnes</i>)	Total (<i>en dollars</i>)
Céréales	5 850	1 965 600
Légumes secs	756	782 460
Huile et matières grasses	540	359 100
Aliments composés et mélanges	1 296	608 861
Autres	108	9 180
Total (<i>produits alimentaires</i>)	8 550	3 725 201
Transferts de type monétaire	-	7 200 000
Total (<i>valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire</i>)	8 550	10 925 201

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

65. Les partenaires humanitaires et de développement se chargeront de venir en aide aux réfugiés vivant dans le camp de Lóvuá et aux communautés d'accueil, tandis que le Gouvernement devrait concentrer ses efforts sur la capacité des autorités provinciales et municipales à fournir aux réfugiés comme aux communautés d'accueil des services publics de base, en se souciant en particulier de l'égalité entre les sexes, de l'âge et des risques liés à la protection. Le PAM poursuivra sa collaboration avec les principaux ministères en vue de renforcer les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour gérer l'opération en faveur des réfugiés dans la province de Lunda Norte. Dans le cadre d'activités plus larges de renforcement des capacités, le PAM continuera de plaider pour que l'assistance soit fournie conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à un projet de cadre global d'action pour les réfugiés. Le PAM diffusera également les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques en vigueur dans les pays de la région qui accueillent des réfugiés, comme le Mozambique et l'Ouganda.
66. Au titre de l'effet direct stratégique 2, le PAM fournira un appui technique au Gouvernement angolais sur les principales politiques et capacités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Des discussions sont en cours entre le Gouvernement et le PAM sur la possibilité d'organiser des visites au Mozambique et en Namibie, l'objectif étant de s'inspirer des programmes de prévention du retard de croissance par l'alimentation scolaire menés dans ces pays. Le PAM tirera parti du fait que le Mozambique est un pays lusophone, ce qui permettra des échanges et un apprentissage plus poussés à tous les niveaux techniques. Il organisera par ailleurs des échanges avec le Centre d'excellence au Brésil sur la gestion de programmes d'alimentation scolaire inclusifs et équitables pour optimiser les effets positifs en matière d'éducation, de nutrition et de protection sociale. En outre, le Gouvernement s'est engagé à adopter une budgétisation tenant compte de la problématique femmes-hommes, ce qui pourrait contribuer à une meilleure intégration sociale, économique et politique des femmes. Cette budgétisation pourra également être améliorée grâce à l'apprentissage entre pays.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

67. Le présent PSPP nécessitera environ 8 550 tonnes de produits alimentaires. Le recours aux achats locaux, régionaux et internationaux, notamment par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres, permettra d'assurer un bon rapport coût-efficacité. Les achats seront effectués conformément aux principes d'optimisation des ressources, de concurrence, d'équité et de transparence. Le PAM continuera d'acheter des produits alimentaires dans la région et de les acheminer jusqu'au port principal de Luanda, où ils seront livrés à des transitaires locaux qui les transporteront jusqu'à des points de livraison avancés à Dundo et à Lóvuá. Le PAM a constitué une liste restreinte de prestataires de services en vue de faciliter le transport maritime. Il importe toutefois de noter que les délais de dédouanement se sont prolongés dans le passé et que les restrictions à l'importation créent des obstacles et des retards supplémentaires. Dans ce contexte, il est particulièrement important de privilégier les achats locaux et le recours aux transferts de type monétaire.
68. World Vision International et le HCR continueront de gérer les installations de stockage qui ont été mises en place aux points de livraison avancés à Dundo et à Lóvuá. Le HCR continuera d'assurer le transport des vivres depuis les points de livraison avancés jusqu'aux points de livraison finaux, conformément à un mémorandum d'accord global signé entre le PAM, le HCR et World Vision. Afin de faciliter le recours aux transferts de type monétaire, le PAM collaborera avec les détaillants qui installent ou étendent leur activité dans le camp de Lóvuá.

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

69. Avant que le conflit éclate au Kasai, le PAM ne menait pas d'opérations en Angola. Depuis, le PAM a ouvert un bureau à Luanda et il est présent sur le terrain à Dundo. Ces installations ne constituent pas un bureau de pays proprement dit doté de tout le personnel nécessaire et les capacités dans le pays sont limitées. Le Bureau régional pour l'Afrique australe continuera d'appuyer les opérations à distance et grâce à des missions sur le terrain pour que l'assistance alimentaire soit acheminée efficacement, équitablement et avec efficacité jusqu'aux réfugiés. Dans le souci d'assurer un appui technique efficace au Gouvernement angolais, des fonctionnaires supplémentaires du PAM seront détachés auprès des ministères partenaires pendant toute la durée du PSPP.
70. Conformément à la stratégie du PAM en matière de bien-être, dont l'objectif est de promouvoir le bien-être physique, mental et social de ses employés, le PAM cherche à offrir un environnement de travail sûr et sain qui contribue à la dignité humaine et à l'épanouissement personnel. Le PAM fera de la santé et du bien-être de son personnel une priorité en adoptant une approche efficace, coordonnée et globale pour réduire le stress et les maladies sur le lieu de travail.

4.5 Partenariats

71. Afin d'obtenir les effets directs stratégiques définis dans le présent PSPP, le PAM copréside le groupe de travail sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence récemment créé à Dundo, qui coordonnera les activités d'aide humanitaire et de développement menées par les organismes des Nations Unies et d'autres organisations actives à Dundo, dans la province de Lunda Norte. Le PAM collabore avec le Gouvernement angolais, et en particulier avec le Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion des femmes, le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres organismes des Nations Unies, World Vision International et d'autres organisations non gouvernementales, le secteur privé et d'autres parties prenantes dans le cadre de toute une série de partenariats opérationnels et stratégiques visant à mieux coordonner l'assistance et à renforcer les complémentarités. Le PAM et le HCR mettront en œuvre une stratégie commune d'amélioration des moyens d'existence en faveur des réfugiés, qui sera étroitement associée aux activités de subsistance d'autres partenaires, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
72. Soucieux de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes ainsi que les violences sexuelles et sexistes, le PAM associera étroitement son action à celle des partenaires d'exécution et du Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion des femmes. Il veillera à ce que ses partenaires aient les compétences voulues en matière d'égalité entre hommes et femmes et respectent l'engagement qu'il a pris en faveur de l'égalité des sexes, de la non-discrimination et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le PAM collectera des données ventilées par sexe et par âge à l'appui de la mise en œuvre de programmes fondés sur des données factuelles et des interventions complémentaires des partenaires.
73. Le PAM étudiera en outre des possibilités de partenariat avec la Banque mondiale à la recherche de complémentarités pour accompagner le Gouvernement angolais, qui s'est engagé à investir dans la formation du capital humain. Le projet de stratégie axée sur le capital humain qui a été présenté en mars 2019 dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale dans ce domaine privilégie trois domaines d'investissement: autonomisation des adolescentes; réduction du retard de croissance; et résolution de la crise de

l'apprentissage³⁶. Ces priorités sont étroitement liées aux domaines de compétence du PAM et à l'appui technique qui sera fourni au titre de l'activité 3. Par conséquent, le PAM se concertera avec la Banque mondiale et les ministères compétents afin d'optimiser les complémentarités des connaissances et de participer à des initiatives communes.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

74. Le PAM élaborera un plan global de suivi, d'examen et d'évaluation qui tiendra compte de la problématique femmes-hommes, conformément à son cadre normatif en matière de suivi, à la stratégie institutionnelle en matière d'évaluation et aux stratégies de suivi et d'évaluation du bureau régional. Ce plan détaillera la fréquence et la méthode des collectes de données pour chaque indicateur du cadre logique du PSPP, et les données relatives aux personnes seront ventilées par sexe et par âge, ce qui permettra de remédier au manque de données disponibles en la matière auprès des autorités et des partenaires. Une évaluation décentralisée des activités 2 et 3 est prévue pour le dernier trimestre de 2021 (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires). Dans la mesure du possible, cette évaluation sera réalisée conjointement avec les partenaires, et son objet et son calendrier seront étudiés et définis lors de la mise au point du plan de suivi, d'examen et d'évaluation.
75. Le PAM effectuera un suivi à plusieurs niveaux – individuel, familial et communautaire – et exploitera davantage les nouvelles technologies de collecte et de communication de données pour réduire les coûts de suivi tout en améliorant l'efficacité. Des enquêtes de suivi post-distribution auront lieu dans le cadre du suivi des indicateurs d'effet direct, conformément aux exigences institutionnelles minimales en la matière. Les indicateurs d'effet direct et de produit feront l'objet d'un suivi et de rapports dans l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET). Le suivi sera effectué conjointement avec le HCR et d'autres partenaires de manière à en accroître la portée et à améliorer la qualité des données en pratiquant la validation croisée et en ventilant les données par sexe et par âge.
76. Un suivi régulier du processus complétera le suivi des effets directs et des produits et continuera de guider les activités du PAM. Il contribuera en outre à ce que les cibles soient atteintes. Des instruments d'analyse tels que Tableau seront utilisés pour l'analyse et la visualisation des données, et mettront en évidence les principaux éléments à prendre en compte pour la rectification des programmes.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

77. *Persistance de l'insécurité et du conflit.* Bien que le conflit violent dans la région du Grand Kasai en République démocratique du Congo se soit apaisé, la situation reste instable. Toute escalade des tensions pourrait avoir une incidence sur le rapatriement librement consenti des réfugiés qui est prévu et provoquer une nouvelle vague de déplacements. Le PAM suivra de près l'évolution de la situation, en particulier au Kasai, par des échanges continus et réguliers avec les équipes de pays des Nations Unies en Angola et en République démocratique du Congo. Le PAM restera en mesure d'élargir et d'adapter rapidement ses capacités opérationnelles si la situation au Kasai venait à se détériorer.

³⁶ Banque mondiale. 2019. *Angola Prioritizes Investment in People.* <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2019/03/27/angola-prioritizes-investment-in-people>.

78. *Financement insuffisant ou tardif.* Si les ressources financières diminuent, le PAM sera contraint de réduire les rations. Cette mesure aura un impact négatif direct sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des réfugiés qui sont presque entièrement tributaires de l'assistance humanitaire pour satisfaire leurs besoins essentiels. En collaboration avec ses partenaires, le PAM s'efforcera en priorité d'accroître l'autosuffisance des réfugiés qui restent en Angola grâce à des interventions axées sur les moyens d'existence pour réduire le besoin d'une assistance alimentaire directe.
79. *Capacité du PAM en Angola.* En raison de la présence limitée du PAM en Angola, le bureau régional continuera d'appuyer les opérations à distance et grâce à des missions sur le terrain pour assurer la livraison efficace et efficiente de l'assistance. Le PAM suivra de près les besoins en compétences et capacités supplémentaires essentielles en Angola, notamment pour l'activité 3, et recrutera du personnel possédant les compétences appropriées en fonction des besoins.
80. *Ciblage.* En ce qui concerne les réfugiés qui souhaitent rester en Angola à moyen ou à long terme et qui sont à la fois désireux et capables de participer à des activités agricoles, le rapatriement librement consenti rapide et efficace des réfugiés complique le ciblage pour les activités de subsistance. Le PAM et le HCR s'emploieront conjointement à identifier les participants aux activités de subsistance et à suivre de près la dynamique des retours librement consentis.

Risques opérationnels

81. *Mobilité et protection des réfugiés:* Les réfugiés du camp de Lóvuá ont une liberté de mouvement restreinte et ne peuvent pas se rendre sur les marchés locaux pour y vendre leurs produits. Le PAM collaborera étroitement avec ses partenaires et les autorités locales pour promouvoir leur libre circulation à l'intérieur et à l'extérieur du camp. Parallèlement, le PAM associera les communautés d'accueil locales aux activités de subsistance en vue de promouvoir la cohésion sociale entre les réfugiés et la population locale.
82. *Égalité des sexes et protection:* Une prise en compte insuffisante de l'égalité des sexes et de la protection dans l'assistance humanitaire risque d'entraver la mise en œuvre du PSPP ainsi que la réalisation en temps voulu des effets directs stratégiques. Afin de répondre aux besoins, intérêts et moyens spécifiques des femmes, des hommes, des garçons, des filles et des personnes de diverses identités de genre, le PAM continuera de procéder à des analyses différenciées par sexe et par âge, exploitant des données ventilées par sexe et par âge, et de renforcer les mécanismes permettant aux bénéficiaires de faire part de leurs réclamations et observations afin que ceux-ci soient sûrs et accessibles pour tous. Le PAM mettra par ailleurs en œuvre des activités complémentaires en matière d'égalité des sexes et de protection en collaboration avec ses partenaires.
83. *Instabilité macroéconomique:* Malgré l'adoption récente d'un taux de change plus flexible, le risque de surévaluation de la monnaie et d'instabilité macroéconomique peut avoir des répercussions négatives sur la qualité de l'assistance que le PAM fournit aux réfugiés. Il peut notamment être difficile de mettre en place les transferts de type monétaire, qui sont indispensables au succès des activités de subsistance. Le PAM procédera à un examen afin de réévaluer les coûts et la valeur des transferts de type monétaire et surveillera de près les prix du marché.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)				
Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Total
1	8 737 509	7 735 525	6 944 811	23 417 845
2	1 647 528	1 739 164	1 680 473	5 067 164
Total	10 385 037	9 474 689	8 625 284	28 485 010

84. Le PSPP est doté d'un budget total de 28,5 millions de dollars et permettra de fournir une assistance alimentaire sous forme d'espèces et de bons-valeur ainsi qu'une assistance en nature aux réfugiés de la République démocratique du Congo dans la province angolaise de Lunda Norte. Le budget prévoit des activités visant à lutter contre les violences sexuelles et sexistes, notamment la mise en place de services d'orientation en cas de violences sexuelles et sexistes, une action de sensibilisation visant à faire évoluer la société et les comportements à ce sujet dans les centres de distribution de vivres et des ateliers sur l'autonomisation des femmes organisés conjointement avec les comités de distribution des vivres. Des ressources financières suffisantes seront donc allouées chaque année aux activités qui contribuent à l'égalité des sexes. Le budget prévoit notamment des mesures de soutien aux moyens d'existence des réfugiés. L'effet direct stratégique 2 comprend les crédits budgétaires requis pour l'assistance technique au Gouvernement angolais.

6.2 Perspectives de financement

85. L'opération en faveur des réfugiés en Angola a été financée à la fois par des contributions internes du PAM, par le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) des Nations Unies et par des contributions de donateurs. L'opération d'urgence 201083 du PAM en Angola a été financée à hauteur de 43 pour cent d'août 2017 à juin 2018. Le PSPP-T a également été financé à 43 pour cent. Le budget du PSPP a été établi à partir des tendances observées antérieurement, notamment les contributions multilatérales et les contributions multilatérales à emploi spécifique des donateurs et le CERF. Le bureau régional collaborera avec le Bureau du PAM en Angola pour entrer en contact avec des partenaires potentiels et des représentants des pouvoirs publics afin d'appuyer l'action en faveur des réfugiés. Les États-Unis d'Amérique, la France et le CERF devraient maintenir leur appui financier. En outre, de nouveaux donateurs ont manifesté leur intérêt, dont l'Allemagne et le Brésil. Des mécanismes de financement novateurs sont également à l'étude, parmi lesquels des mécanismes de conversion de la dette avec le Gouvernement angolais et la participation du secteur privé. Le PSPP nécessitera un budget de 10,4 millions de dollars en 2020, de 9,5 millions de dollars en 2021 et de 8,6 millions de dollars en 2022. Le Gouvernement angolais devrait contribuer à l'effet direct stratégique 2 et allouer des fonds au budget des ministères concernés.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

86. Le PAM continuera de sensibiliser la communauté des donateurs à la nécessité de poursuivre l'assistance humanitaire aux réfugiés de la République démocratique du Congo dans la province angolaise de Lunda Norte, et de plaider en faveur de cette assistance. Le PAM élaborera un plan d'action en matière de partenariat qui décrira les principales possibilités d'appui à l'opération en faveur des réfugiés. Outre le renforcement des partenariats avec les donateurs existants, le PAM entreprendra une collecte de fonds au niveau local et étudiera les perspectives de partenariat avec des donateurs non traditionnels tels que la Banque africaine de développement et des entités du secteur privé. La collaboration continue avec le HCR et d'autres partenaires permettra de déployer des efforts conjoints de mobilisation de ressources. À ce jour, le PAM a reçu l'appui de l'Agence des États-Unis pour le développement international, de la France, du Japon et du CERF.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR L'ANGOLA (2020-2022)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés et d'autres populations touchées par la crise en Angola sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels en période de crise

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le PAM mobilise des financements suffisants pour assurer un approvisionnement régulier pendant la crise; tous les produits requis sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (indice des stratégies de survie en baisse)

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Activités et produits

1. Effectuer des transferts de vivres et/ou des transferts de type monétaire en faveur des réfugiés et d'autres populations touchées par la crise (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les réfugiés et les ménages touchés par la crise bénéficient de transferts de vivres et/ou de transferts de type monétaire qui permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A. Ressources transférées)

Les réfugiés et les ménages touchés par la crise bénéficient de transferts de vivres et/ou de transferts de type monétaire qui permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (E. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

2. Soutenir les moyens d'existence des réfugiés et des autres populations touchées par la crise afin d'améliorer leur autosuffisance (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les réfugiés et les ménages touchés par la crise qui sont ciblés bénéficient des actifs, des revenus et des compétences nécessaires pour améliorer leurs moyens d'existence et accroître leur autosuffisance (A. Ressources transférées)

Les réfugiés et les ménages touchés par la crise qui sont ciblés bénéficient des actifs, des revenus et des compétences nécessaires pour améliorer leurs moyens d'existence et accroître leur autosuffisance (D. Actifs créés)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD (cible 9 de l'ODD 17)

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2022, les institutions nationales angolaises ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre des programmes visant à faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Le Gouvernement détermine les domaines dans lesquels il convient de renforcer les capacités et dispose de la volonté politique, des politiques et du cadre législatif nécessaires pour mettre en œuvre ces initiatives de renforcement des capacités

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

Activités et produits

Fournir une assistance technique au Gouvernement angolais (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les enfants angolais bénéficient de la capacité renforcée du pays à gérer les programmes d'alimentation scolaire destinés à améliorer leur vie scolaire et à satisfaire leurs besoins nutritionnels (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables en Angola bénéficient des politiques et du renforcement des capacités institutionnelles visant à améliorer leur sécurité alimentaire et les résultats en matière de nutrition (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables, y compris les enfants angolais, bénéficient des politiques et des capacités institutionnelles en matière d'enrichissement et de transformation des aliments pour répondre à leurs besoins nutritionnels (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

BUT STRATÉGIQUE 1: AIDER LES PAYS À ATTEINDRE L'OBJECTIF FAIM ZÉRO**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)			
	Résultat stratégique 1 (cible 1 de l'ODD 2)	Résultat stratégique 5 (cible 9 de l'ODD 17)	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	
Transferts	18 671 495	4 249 026	22 920 521
Mise en œuvre	1 281 966	65 000	1 346 966
Coûts d'appui directs ajustés	2 035 126	443 875	2 479 001
Total partiel	21 988 587	4 757 901	26 746 488
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 429 258	309 264	1 738 522
Total	23 417 845	5 067 164	28 485 010

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CERF	Fonds central pour les interventions d'urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
PSPP-T	plan stratégique de pays provisoire de transition